RESUME DES DECISIONS
DU CONSEIL COMMUNAL DU 23 AVRIL 2026

Relance du projet de balades en vélo triporteur

Le Conseil communal a confirmé la volonté de poursuivre et développer le projet de balades en vélo triporteur, initié en 2024.

Ce projet vise à offrir **des promenades gratuites** aux aînés, aux personnes à mobilité réduite ainsi qu'à tout citoyen intéressé, favorisant ainsi le bien-être, la découverte du territoire et le lien social.

Décisions prises :

- Une **nouvelle convention de mise à disposition** du triporteur a été conclue avec la maison de repos et de soins *L'Esterel*.
- Le vélo sera mis à disposition de l'établissement **de mai à fin septembre 2026**, période propice aux balades.
- Les **conducteurs bénévoles** seront encouragés à participer activement au projet, notamment en collaboration avec L'Esterel.

Améliorations prévues :

- Un budget de **10.000 €** a été inscrit pour l'achat et l'installation d'un **box de stockage sécurisé**, permettant de recharger le vélo et de garantir de meilleures conditions d'utilisation.
- Un nouvel appel à bénévoles sera relancé dès que ces infrastructures seront opérationnelles.

Cette initiative fait suite à une première expérience positive en 2025, qui a toutefois été limitée en raison de contraintes logistiques. L'objectif est désormais de permettre à un plus grand nombre de bénéficiaires de profiter de ces moments de convivialité.

Convention avec L'Esterel

La convention encadrant la mise à disposition du triporteur précise notamment :

- les engagements de chaque partie ;
- les modalités d'utilisation, d'assurance et d'entretien ;
- l'organisation pratique (agenda partagé, carnet de bord) ;
- les conditions de prêt et de restitution.

Cette convention a été **validée par le Collège communal en date du 24 février 2026**.

Conseil Consultatif Communal des Aînés (CCCA)

Le Conseil communal a également pris acte de la présentation prochaine du **rapport d'activités 2025 du CCCA**.

Celui-ci a été présenté lors de la séance du **23 avril 2026** par sa Présidente, **Françoise Wibrin**.

Ce rapport met en lumière les nombreuses initiatives menées au cours de l'année, notamment à travers différents ateliers : tricot, lutte contre l'isolement, mobilité et sécurité et cyber-espace.

Ces ateliers contribuent au bien-être des aînés et des personnes fragilisées et au renforcement du lien social.

Note d'orientation relative à l'avenir de l'institution provinciale

Le Conseil a débattu sur la question posée par le Ministre du Gouvernement wallon, François DESQUESNES, au sujet de l'avenir des provinces.

A l'issue de ce débat, une délibération identifiant les missions supracommunales que le Conseil communal souhaite voir conservées ou développées, au niveau du territoire provincial a été approuvée.

Création d'une nouvelle charte graphique

Le Conseil communal d'Amay a le projet de lancer un marché public en vue de la création d'une nouvelle charte graphique pour l'Administration communale.

Ce projet vise à doter la Commune d'une identité visuelle moderne, cohérente et attractive, en adéquation avec son ambition d'obtenir le titre de ville ; La charte actuelle ayant plus de vingt ans.

L'objectif est de renforcer l'image de marque d'Amay, de susciter un sentiment de fierté et d'appartenance chez les citoyens, tout en améliorant son attractivité auprès des acteurs économiques, touristiques et événementiels.

Le marché portera sur la conception, la réalisation et la livraison d'une charte graphique complète, dont la propriété intellectuelle reviendra à la Commune d'Amay.

Le Conseil a approuvé le recours à une procédure négociée sans publication préalable.

Plusieurs agences spécialisées seront consultées dans ce cadre. L'attribution du marché se fera sur base de critères combinant le prix (70 %) et la qualité de l'offre (30 %), notamment la méthodologie proposée, la créativité, l'expérience et l'organisation du prestataire.